

Faculté des sciences infirmières

Baccalauréat en sciences infirmières (formation DEC-BAC)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Candidat québécois

- Être titulaire du DEC technique en soins infirmiers (programmes 180 A0, 180B0 et 180.01). Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

Candidat formé hors Québec

- Être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC technique en soins infirmiers décerné par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- ET détenir le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Celui-ci doit être transmis au moment du dépôt de la candidature.

Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours des deux premières sessions d'études consécutives (excluant la session d'été) une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Exigences linguistiques

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, l'étudiant admis à ce baccalauréat doit maîtriser la lecture de l'anglais ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation par ses propres moyens.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

- spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;
- capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributeurs au programme.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 105 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Sciences infirmières (DEC en soins infirmiers) (96 crédits)

Lors de la première session d'inscription, 36 crédits du baccalauréat en sciences infirmières sont reconnus.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-1920 | Fondements en sciences biomédicales I | 3 |
| MED-1921 | Fondements en sciences biomédicales II | 3 |
| SIN-1301 | Pratique infirmière I | 5 |
| SIN-1303 | Stage s'initier au rôle infirmier | 1 |
| SIN-1311 | Pratique infirmière II | 5 |
| SIN-1313 | Stage : évaluation de l'expérience de santé | 2 |
| SIN-1315 | Analyse de pratique I | 1 |
| SIN-1316 | Alternance travail-études | 1 |
| SIN-2302 | Pratique infirmière et santé mentale | 2 |
| SIN-2313 | Expériences cliniques : chirurgie | 3 |
| SIN-2314 | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 3 |
| SIN-2326 | Expériences cliniques : santé mentale | 2 |
| SIN-3303 | Expériences cliniques : personnes âgées | 3 |
| MED-2924 | Fondements en sciences biomédicales III | 2 |
| SIN-1300 | Expérience de santé et soins infirmiers | 4 |
| SIN-1302 | Promotion de la santé et du bien-être | 2 |
| SIN-1310 | Partenariat et pouvoir d'agir | 2 |
| SIN-2305 | Pratique infirmière intégrée I | 3 |
| SIN-2331 | Examen clinique I | 1 |
| MED-2925 | Fondements en sciences biomédicales IV | 2 |
| SIN-1312 | Chronicité et famille | 2 |
| SIN-2300 | Relation soignante | 2 |
| SIN-2306 | Pratique infirmière intégrée II | 4 |
| SIN-2323 | Théories et concepts pour la pratique infirmière | 3 |
| SIN-2332 | Examen clinique II | 1 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| MED-2930 | Fondements en sciences biomédicales V | 2 |
| SIN-2330 | Recherche et amélioration des pratiques de soins | 4 |
| SIN-3300 | Coordination des soins | 3 |
| SIN-3301 | Pratique infirmière V | 4 |
| SIN-3302 | Pratique infirmière et santé communautaire | 2 |
| SIN-3315 | Supervision pédagogique en milieu clinique | 1 |
| SIN-3322 | Expériences cliniques : soins dans la communauté | 2 |
| MED-2931 | Fondements en sciences biomédicales VI | 2 |
| SIN-3310 | Profession infirmière et société | 2 |
| SIN-3311 | Pratique infirmière VI | 4 |
| SIN-3312 | Soins palliatifs et enjeux éthiques | 2 |
| SIN-3313 | Expériences cliniques : soins critiques | 2 |

Règle 1. 2 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SIN-2327 | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 2 |
| SIN-2328 | Expériences cliniques : périnatalité et famille | 2 |

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Règle 1. 3 crédits

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| FIS-4103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| SIN-2317 | Analyse de pratique II | 1 |
| SIN-3316 | Analyse de pratique III | 1 |

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

Règle 2. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------------|----------------|
| SIN-2500 | Stage international ou interculturel | 6 |

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (VEPT : 53)

Profils

Profil entrepreneurial (9 crédits)

Le cours SIN-3300, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-3000 | Portfolio entrepreneurial I | 3 |
| ENT-3010 | Portfolio entrepreneurial II | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1SIN | Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières | 12 à 18 |

Profil recherche (9 crédits)

Le cours SIN-2330, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------|----------------|
| SIN-1502 | Stage de recherche I | 3 |
| SIN-1505 | Stage de recherche II | 3 |

Faculté des sciences infirmières

Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences de la santé
- DEC en techniques d'hygiène dentaire (111.A0)
- OU DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
- OU DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
- OU DEC en techniques d'électrophysiologie médicale (140.A0)
- OU DEC en techniques d'analyses biomédicales (140.C0)
- OU DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)
- OU DEC en techniques de radiodiagnostic (142.A0)
- OU DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
- OU DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
- OU DEC en techniques de l'échographie médicale (142.G0)
- OU DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
- OU DEC techniques de santé animale (145.A0)
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi l'un des cours suivants :
 - Biologie 401 ou 901 ou 921
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 ou Mathématiques NYA (ou 103-77 ou 103-RE)
 - Physique NYA (ou 101)

- Chimie NYA (ou 101)
- Chimie NYB (ou 201) ou 202
- Biologie NYA (ou 301) ou 401 ou 901 ou 921

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 400/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en sciences infirmières est un [programme contingenté](#) à 120 places.

Deux places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

- spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;
- capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

Ordre professionnel

Pour l'obtention du droit de pratique au Québec, le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières doit réussir l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributives au programme.

Formation pratique et stages

Ce programme comporte des stages cliniques répartis tout au long des huit sessions du cheminement régulier. Règle générale, ces stages se déroulent dans les établissements de santé des régions 03 et 12. Certains stages complémentaires sont offerts à la session d'été.

Compte tenu du nombre limité de places offertes dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet du programme n'est pas assuré d'avoir accès auxdits stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Le [profil international](#) permet de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études, qui vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 105 crédits

Équivalence maximum : 52 crédits

Activités de formation communes

Sciences infirmières (96 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| MED-1920 | Fondements en sciences biomédicales I | 3 |
| SIN-1300 | Expérience de santé et soins infirmiers | 4 |
| SIN-1301 | Pratique infirmière I | 5 |
| SIN-1302 | Promotion de la santé et du bien-être | 2 |
| SIN-1303 | Stage s'initier au rôle infirmier | 1 |
| FIS-4101 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| MED-1921 | Fondements en sciences biomédicales II | 3 |
| SIN-1304 | Activité préparatoire à l'ATE | 0 |
| SIN-1310 | Partenariat et pouvoir d'agir | 2 |
| SIN-1311 | Pratique infirmière II | 5 |
| SIN-1312 | Chronicité et famille | 2 |
| SIN-1313 | Stage : évaluation de l'expérience de santé | 2 |
| SIN-1315 | Analyse de pratique I | 1 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SIN-1316 | Alternance travail-études | 1 |
| FIS-4102 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| MED-2920 | Fondements en sciences biomédicales III | 3 |
| SIN-2300 | Relation soignante | 2 |
| SIN-2302 | Pratique infirmière et santé mentale | 2 |
| SIN-2307 | Pratique infirmière III | 5 |
| SIN-2313 | Expériences cliniques : chirurgie | 3 |
| SIN-2326 | Expériences cliniques : santé mentale | 2 |
| MED-2921 | Fondements en sciences biomédicales IV | 2 |
| SIN-2319 | Pratique infirmière IV | 4 |
| SIN-2323 | Théories et concepts pour la pratique infirmière | 3 |
| SIN-2330 | Recherche et amélioration des pratiques de soins | 4 |
| MED-2930 | Fondements en sciences biomédicales V | 2 |
| SIN-3300 | Coordination des soins | 3 |
| SIN-3301 | Pratique infirmière V | 4 |
| SIN-3302 | Pratique infirmière et santé communautaire | 2 |
| SIN-3306 | Expériences cliniques : personnes âgées | 2 |
| SIN-3315 | Supervision pédagogique en milieu clinique | 1 |
| SIN-3322 | Expériences cliniques : soins dans la communauté | 2 |
| MED-2931 | Fondements en sciences biomédicales VI | 2 |
| SIN-3310 | Profession infirmière et société | 2 |
| SIN-3311 | Pratique infirmière VI | 4 |
| SIN-3312 | Soins palliatifs et enjeux éthiques | 2 |
| SIN-3313 | Expériences cliniques : soins critiques | 2 |
| SIN-3317 | Expériences cliniques : consolidation | 3 |

Règle 1. 2 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SIN-2327 | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 2 |
| SIN-2328 | Expériences cliniques : périnatalité et famille | 2 |

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

Règle 1. 3 crédits

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| FIS-4103 | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| SIN-2317 | Analyse de pratique II | 1 |
| SIN-3316 | Analyse de pratique III | 1 |

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

Règle 2. 6 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--------------------------------------|----------------|
| SIN-2500 | Stage international ou interculturel | 6 |

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (VEPT : 53)

Profils

Profil entrepreneurial (9 crédits)

Le cours SIN-3300, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| ENT-1000 | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| ENT-3000 | Portfolio entrepreneurial I | 3 |
| ENT-3010 | Portfolio entrepreneurial II | 3 |

Profil international

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| EHE-1SIN | Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières | 12 à 18 |

Profil recherche (9 crédits)

Le cours SIN-2330, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| FRN-1914 | Communications pour scientifiques | 3 |
| SIN-1502 | Stage de recherche I | 3 |
| SIN-1505 | Stage de recherche II | 3 |

Faculté des sciences infirmières

Maîtrise en sciences infirmières

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Désignation d'un conseiller

Le candidat doit préciser le choix de son conseiller au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel conseiller.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le [Test de français Laval-Montréal \(TFLM\)](#) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- un [questionnaire d'admission facultaire](#)
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec*
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test ou au cours de français

* Les candidats hors Québec et hors Canada doivent détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans leur territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.
- Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.
- Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.
- Accroître les habiletés professionnelles nécessaires à la communication et à l'application des connaissances scientifiques du domaine des sciences infirmières en vue d'assumer un rôle d'expertise et de leadership dans les milieux cliniques et communautaires.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

Ordre professionnel

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Permis temporaire de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et obtenir une autorisation spéciale délivrée par l'OIIQ avant le début de la session précédant le stage.

Cette dernière démarche sera initiée par l'étudiant dès la première session d'inscription. Cette autorisation ne donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Sciences infirmières (45 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SIN-6005 | Projet de stage | 3 |
| SIN-6017 | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| SIN-6020 | Stages | 9 |
| SIN-6201 | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| SIN-6500 | Rapport de stage | 6 |
| SIN-7002 | Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers | 3 |
| SIN-7009 | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| SIN-7013 | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| SIN-7016 | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| FIS-7000 | Oncologie psychosociale interprofessionnelle | 3 |
| MNG-6016 | Le gestionnaire et les défis en GRH | 3 |
| MNG-6157 | Comportement humain et organisation | 3 |
| PHI-7900 | Éthique et santé | 3 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| SIN-6015 | Méthodes qualitatives | 2 |
| SIN-6034 | Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés | 3 |
| SIN-6035 | Leadership infirmier et gestion de projets | 3 |
| SIN-6200 | Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques | 3 |
| SIN-7021 | Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SIN-7022 | Recherche qualitative avancée | 3 |
| SIN-7028 | Pratique soignante et fin de vie | 3 |
| SIN-7031 | Expérience de rétablissement | 3 |
| SIN-7035 | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |
| TEN-7001 | Approche systémique et analyse de besoins | 3 |
| TEN-7006 | Design de systèmes d'enseignement et de formation | 3 |

Faculté des sciences infirmières

Maîtrise en sciences infirmières - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Le candidat doit préciser le choix de son directeur de recherche au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

- *Candidat francophone*

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le [Test de français Laval-Montréal \(TFLM\)](#) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributifs au programme.

- *Candidat non francophone*

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- le [questionnaire d'admission facultaire](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectifs généraux

- Effectuer un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers des sciences infirmières et d'autres connaissances reliées à son thème de recherche.
- Réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique et participer au développement des connaissances en sciences infirmières.

Objectifs particuliers

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la discipline infirmière.
- Acquérir des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche.
- Maîtriser et justifier la méthode de recherche utilisée.
- Appliquer toutes les étapes du processus de recherche utilisé.
- Respecter les normes et les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et en diffusion des connaissances.

Ordre professionnel

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Lors de son admission au programme, si certaines activités pédagogiques du programme l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et obtenir une autorisation spéciale délivrée par l'OIIQ avant le début de la session précédant le stage. Cette dernière démarche sera initiée par l'étudiant dès la première session d'inscription. Cette autorisation ne donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

Durée et régime d'études

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un [passage accéléré au doctorat](#) sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences infirmières (21 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| ETH-7900 | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| SIN-6015 | Méthodes qualitatives | 2 |
| SIN-6017 | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| SIN-6201 | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| SIN-7016 | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |

Règle 1. 9 crédits parmi :

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| FIS-7000 | Oncologie psychosociale interprofessionnelle | 3 |
| MNG-6157 | Comportement humain et organisation | 3 |
| PHI-7900 | Éthique et santé | 3 |
| SAP-7004 | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| SAP-7009 | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| SAP-7014 | Développement d'interventions en promotion de la santé : théories et méthodes | 3 |
| SAP-7019 | Santé des Autochtones - questions d'histoire et de pouvoir | 3 |
| SAP-7020 | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| SAP-7021 | Environnement et santé publique | 3 |
| SAP-7022 | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| SIN-6034 | Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés | 3 |
| SIN-6035 | Leadership infirmier et gestion de projets | 3 |
| SIN-6200 | Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques | 3 |
| SIN-7002 | Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers | 3 |
| SIN-7009 | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| SIN-7013 | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| SIN-7021 | Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers | 3 |
| SIN-7028 | Pratique soignante et fin de vie | 3 |
| SIN-7031 | Expérience de rétablissement | 3 |
| SIN-7035 | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |
| TEN-7001 | Approche systémique et analyse de besoins | 3 |
| TEN-7006 | Design de systèmes d'enseignement et de formation | 3 |

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|-----------------------------------|----------------|
| SIN-6801 | Activité de recherche - mémoire 1 | 3 |
| SIN-6802 | Activité de recherche - mémoire 2 | 7 |
| SIN-6803 | Activité de recherche - mémoire 3 | 7 |
| SIN-6804 | Activité de recherche - mémoire 4 | 7 |

Faculté des sciences infirmières

Maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1er mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmier au cours des cinq dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures en soins de première ligne réalisées en CLSC ou en clinique médicale (GMF, GMF-U, GMF-R), où sont dispensés des soins de premier contact à la population*. L'expérience en milieu hospitalier, dans un ou plusieurs des domaines suivants : soins critiques, médecine, chirurgie, obstétrique ou pédiatrie, pourra compléter le nombre d'heures requis.

*L'urgence et le CHSLD pourraient être considérés comme milieu de première ligne.

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au [DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne](#). S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

- Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le [Test de français Laval-Montréal \(TFLM\)](#) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributifs au programme.

- Candidat non francophone

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- un [questionnaire d'admission facultaire](#)
- une [attestation officielle](#) par les ressources humaines de son ou de ses employeurs, indiquant le nombre total d'heures travaillées au cours des cinq dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés
- un [rapport d'appréciation facultaire](#) rempli par le supérieur immédiat
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec
- le résultat de l'[examen CASPer](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test ou au cours de français

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire d'admission facultaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

- dossier de candidature : 40 %
- questionnaire d'admission facultaire : 30 %
- CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attenant à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte a une [capacité d'accueil limitée](#) en fonction des places de stage disponibles.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.

Objectifs

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.
- Appliquer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.

- Employer des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critiques dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problématiques de santé ou de soins.
- Maîtriser les compétences cliniques et appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue, dans le cadre des soins de première ligne, de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de clientèles diversifiées.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

Ordre professionnel

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Remarques sur les cours

Le programme exige que les stages I et II soient suivis à temps complet pour les sessions visées.

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Conditions de poursuite des études

L'activité SIN-6045 Stage II - Intégration des compétences IPS-PL est complétée au terme de la formation théorique. Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Soins de première ligne (45 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PHI-7900 | Éthique et santé | 3 |
| SIN-6017 | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| SIN-6044 | Stage I - Développement des compétences IPS-PL | 12 |
| SIN-6045 | Stage II - Intégration des compétences IPS-PL | 9 |
| SIN-6201 | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| SIN-6501 | Rapport de stage - IPS-PL | 6 |
| SIN-7009 | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| SIN-7013 | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| SIN-7016 | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |

Maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1^{er} mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmier (soins directs dispensés) en milieu hospitalier ou dans les cliniques de suivi de soins de 2^e et 3^e lignes, au cours des cinq dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures auprès de la clientèle visée par la spécialité, c'est-à-dire les adultes et les aînés.

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au [DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins à la clientèle adulte](#). S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

- *Candidat francophone*

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le [Test de français Laval-Montréal \(TFLM\)](#) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

- *Candidat non francophone*

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- un [questionnaire d'admission facultaire](#)
- une [attestation officielle](#) par les ressources humaines de son ou de ses employeurs, indiquant le nombre total d'heures travaillées au cours des cinq dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés
- un [rapport d'appréciation](#) facultaire rempli par le supérieur immédiat
- une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
- le résultat de l'[examen CASPer](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test ou au cours de français

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire d'admission facultaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

- dossier de candidature : 40 %
- questionnaire d'admission facultaire : 30 %
- CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte a une [capacité d'accueil limitée](#) en fonction des places de stage disponibles.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de la clientèle adulte.
- Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.
- Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.
- Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique hospitaliers ou dans les cliniques spécialisées où sont dispensés des soins de 2^e et 3^e ligne à la clientèle adulte.
- Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

- Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.
- Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.
- Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

Ordre professionnel

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Remarques sur les cours

Le programme exige que les stages I et II soient suivis à temps complet pour les sessions visées.

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributives au programme.

Conditions de poursuite des études

L'activité SIN-6054 Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE est complétée au terme de la formation théorique. Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Soins à la clientèle adulte (45 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PHI-7900 | Éthique et santé | 3 |
| SIN-6017 | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| SIN-6052 | Stage I - Développement des compétences IPS - ADULTE | 12 |
| SIN-6054 | Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE | 9 |
| SIN-6201 | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SIN-6502 | Rapport de stage - IPS-ADULTE | 6 |
| SIN-7009 | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| SIN-7016 | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |
| SIN-7035 | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |

Faculté des sciences infirmières

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière praticienne spécialisée ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences infirmières – soins de première ligne. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Veillez consulter les conditions d'admission du programme de [maîtrise en sciences infirmières – soins de première ligne](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;

- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Pratique spécialisée en soins de première ligne (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| PAT-6901 | Physiopathologie et mesures diagnostiques | 5 |
| PAT-6907 | Physiopathologie et traitement des problèmes de santé courants IPS-PL | 6 |
| PHA-6904 | Pharmacologie avancée en soins infirmiers | 3 |
| SIN-6036 | Examen clinique : périnatalité, enfant, adolescent | 3 |
| SIN-6042 | Séminaire sur le rôle de l'IPS | 3 |
| SIN-6051 | Démarche clinique en soins de première ligne | 6 |
| SIN-6058 | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique | 3 |
| SIN-6059 | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale | 1 |

----- Faculté des sciences infirmières

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins à la clientèle adulte

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière praticienne spécialisée ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Consulter les conditions d'admission du programme de [maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Objectifs

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

Remarques sur les cours

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributifs au programme.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Pratique spécialisée en soins à la clientèle adulte (30 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| PAT-6901 | Physiopathologie et mesures diagnostiques | 5 |
| PAT-6908 | Physiopathologie et traitement des problèmes de santé chez l'adulte | 6 |
| PHA-6904 | Pharmacologie avancée en soins infirmiers | 3 |
| SIN-6042 | Séminaire sur le rôle de l'IPS | 3 |
| SIN-6053 | Séminaire de pratique infirmière avancée - soins à la clientèle adulte | 3 |
| SIN-6055 | Démarche clinique en soins à la clientèle adulte | 6 |
| SIN-6058 | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique | 3 |
| SIN-6059 | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale | 1 |

Doctorat en santé communautaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de la santé, en sciences sociales, en sciences humaines ou en sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience (en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé) jugée équivalente est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'a pas déjà réalisé les deux cours suivants devra les suivre en scolarité préparatoire :

- SAP-7004 Organisation des services de santé : enjeux et perspectives
- SAP-7009 Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques

De plus, après l'analyse du dossier d'admission et selon sa formation antérieure, le candidat peut se voir imposer des cours additionnels de scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme et leur réussite est une condition de diplomation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae détaillé
- une lettre de motivation/intentions (maximum de 1500 mots) qui expose :
 - l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat
 - l'articulation entre l'expérience professionnelle antérieure et les études doctorales
 - les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales
 - les raisons qui motivent le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci
 - la précision du champ d'études et de l'objet de la thèse précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou promotion de la santé)
 - l'apport anticipé du projet de thèse (contribution théorique et retombées sur la pratique)
 - pour le candidat dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire : la lettre doit être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité et, le cas échéant, de la nature d'une scolarité préparatoire avant l'admission au programme
- une version préliminaire d'un projet d'études (1500 mots) exposant :
 - les éléments de la problématique
 - une brève recension des écrits
 - les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et pratique
 - un aperçu de la méthodologie
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat (courriel à etudessuperieures@fsi.ulaval.ca)
- trois [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissance du français*)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant peut, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire, aux conditions suivantes :

- avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- avoir maintenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
- avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'emblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen sera constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat.

La demande de passage accéléré doit être faite avant la fin de la 5^e session d'inscription à la maîtrise. Si elle est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure

auprès de la direction de programme.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à préparer le futur diplômé à exercer des fonctions de recherche, d'enseignement, de formation et d'expertise pour répondre aux problèmes de santé des individus et des communautés du Québec, du Canada ou ailleurs dans le monde. La personne formée dans ce programme pourra remplir ces fonctions en adoptant des approches interdisciplinaire et multisectorielle afin de résoudre des problèmes de santé complexes, et de définir des stratégies de maintien et de promotion de la santé. Le diplômé sera également appelé à remplir des fonctions d'enseignant aux trois cycles universitaires. Il pourra de plus agir à titre d'expert et consultant en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations de santé particulières et de contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

- sera capable de synthétiser et d'interpréter de façon critique les données scientifiques relatives à une question liée à la santé communautaire ainsi qu'à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;
- aura une connaissance significative des déterminants de la santé dans une perspective de santé communautaire;
- sera capable d'utiliser diverses méthodes et méthodologies de recherche qui peuvent desservir les fins de la santé communautaire;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances en santé communautaire, de même qu'en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant de développer des stratégies d'interventions adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;
- sera capable d'emprunter une approche de recherche intersectorielle et interdisciplinaire dans la compréhension des problèmes de santé et dans leur résolution;

- aura développé des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert de connaissances dans les espaces académiques et scientifiques, dans les milieux décisionnels, comme dans les milieux de pratique et auprès des communautés;
- sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions de recherche, d'enseignement et d'expertise.

Durée et régime d'études

L'étudiant au programme de doctorat en santé communautaire doit s'inscrire à temps complet durant trois sessions, de préférence lors de la première année.

Rattachement multifacultaire

Ce programme est offert conjointement par la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de médecine.

Conditions de poursuite des études

Chaque cours exigé en scolarité préparatoire doit être réussi avec une note minimale de B+ (3,33).

Travail de recherche

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur non impliqué dans le travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Santé communautaire (24 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|--|----------------|
| SAC-8002 | Séminaire en organisation des services de santé | 3 |
| SAC-8003 | Épistémologie de la recherche en santé communautaire | 3 |
| SAC-8005 | Fondements avancés en santé communautaire | 3 |
| SAC-8010 | Séminaire sur la promotion de la santé | 3 |
| SAC-8011 | Activité de synthèse | 3 |
| SAC-8020 | Protocole de recherche | 6 |

Règle 1. 3 crédits de cours

Avec l'approbation de la direction de programme.

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| SAC-8811 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| SAC-8812 | Activité de recherche - thèse 2 | 7 |
| SAC-8813 | Activité de recherche - thèse 3 | 7 |
| SAC-8814 | Activité de recherche - thèse 4 | 8 |

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| SAC-8815 | Activité de recherche - thèse 5 | 8 |
| SAC-8816 | Activité de recherche - thèse 6 | 8 |
| SAC-8817 | Activité de recherche - thèse 7 | 9 |
| SAC-8818 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |

Faculté des sciences infirmières

Doctorat en sciences infirmières

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiae doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences infirmières avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières sans mémoire (stage, essai, projet d'intervention), de même que le titulaire d'une maîtrise dans un domaine connexe (sciences cliniques, santé communautaire, sciences de l'éducation, épidémiologie, anthropologie et sociologie) est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 14 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II (ou d'un cours jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français. Les cours de langues suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;

- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit puisque dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

- du test de classement [Versant English Placement Test \(VEPT\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70
- OU du [Test of English for International Communication \(TOEIC\)](#) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990
- OU du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae détaillé
- une lettre de motivation/intentions (maximum de 1500 mots) qui expose :
 - l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat
 - l'articulation entre la formation universitaire antérieure et les études doctorales
 - les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales
 - les raisons qui motivent le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci
 - la précision du champ d'études et de l'objet de la thèse
 - l'apport anticipé du projet de thèse à la discipline infirmière (contribution théorique et retombées sur la pratique)
- une version préliminaire d'un projet d'études (1500 mots) exposant les éléments de la problématique, une brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et clinique dans le cadre de la discipline infirmière ainsi qu'un aperçu de la méthodologie et des considérations éthiques
- une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat (courriel à etudessuperieures@fsi.ulaval.ca)
- trois [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Passage accéléré au doctorat

Pour faire une demande de passage accéléré au doctorat en sciences infirmières, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes :

- être inscrit au programme de maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
- avoir suivi tous les cours du programme de maîtrise en sciences infirmières et avoir une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
- avoir l'intention de poursuivre la même recherche, ou une recherche similaire, avec le même directeur de recherche;
- avoir l'accord du directeur de recherche (confirmé par un formulaire d'entente);
- être bien préparé à entreprendre une thèse et pouvoir le démontrer dans l'avant-projet de thèse ou par une expérience antérieure en tant que professionnel de recherche.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Exigences supplémentaires

Exigence de protection contre la COVID-19

Depuis le 15 octobre 2021, tous les étudiants doivent être [adéquatement protégés contre la COVID-19](#) pour pouvoir accéder à un établissement de santé et de services sociaux ou à un centre de recherche attaché à un tel établissement dans le cadre de leur formation au Québec.

L'étudiant est responsable de se conformer à cette exigence et de présenter sa preuve de statut vaccinal selon les modalités que le superviseur ou la direction du programme lui fera connaître. Un étudiant refusant d'être adéquatement protégé contre la COVID-19 verra son cheminement d'études compromis.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de doctorat en sciences infirmières (Ph. D.) prépare l'étudiant à œuvrer comme chercheur autonome ou comme professeur-chercheur au sein d'un corps professoral dans des milieux d'enseignement universitaire, des instituts ou centres de recherche, des établissements de santé et des organismes nationaux ou internationaux qui ont besoin d'experts-conseils et de chefs de file en sciences infirmières. La thèse contribue à l'avancement des connaissances liées à la discipline infirmière tant par son originalité, sa rigueur scientifique et sa pertinence sur le plan théorique que par ses retombées sur le plan des pratiques infirmières.

Au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

- de porter un regard critique sur le statut épistémologique du savoir infirmier;
- de contribuer à l'effort d'organisation, de conceptualisation et de systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques de la discipline infirmière;
- d'interpréter de façon critique des résultats de recherche issus de modèles conceptuels ou de théories propres à la discipline infirmière ou empruntés à d'autres disciplines;
- de mener de façon autonome des recherches originales en ayant recours à des méthodes connues et appropriées ou en développant de nouvelles méthodes, ces travaux conduisant à l'avancement des connaissances et des pratiques liées à la discipline infirmière;
- de transmettre et de partager les résultats de ses travaux de recherche à différents auditoires, comme les pairs, les praticiens et la population, et ce, au moyen de publications, de présentations orales et d'autres formes d'échanges.

Ordre professionnel

Si le projet d'études doctorales en sciences infirmières amène un candidat à effectuer des activités cliniques en milieu de soins, celui-ci doit faire la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou obtenir une autorisation avant le début de son projet. Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir.

Durée et régime d'études

L'étudiant est tenu de fréquenter le campus universitaire pendant au moins une session du programme, de préférence la première session d'inscription, l'objectif étant d'avoir des échanges directs avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire.

Conditions de poursuite des études

Chaque cours exigé en scolarité préparatoire doit être réussi avec une note minimale de B+ (3,33).

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Sciences infirmières (24 crédits)

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---|----------------|
| SIN-8000 | Séminaire sur le savoir infirmier scientifique | 3 |
| SIN-8001 | Postures ontologiques et épistémologiques en sciences infirmières | 3 |
| SIN-8003 | Séminaire avancé sur la théorie infirmière | 3 |
| SIN-8004 | Problématique et devis méthodologiques | 3 |
| SIN-8010 | Examen de doctorat I | 3 |
| SIN-8011 | Examen de doctorat II | 6 |

Règle 1. 3 crédits parmi :

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre des cours de troisième cycle ou intercycles offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

Recherche

L'étudiant doit réussir toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------|---------------------------------|----------------|
| SIN-8821 | Activité de recherche - thèse 1 | 7 |
| SIN-8822 | Activité de recherche - thèse 2 | 7 |
| SIN-8823 | Activité de recherche - thèse 3 | 8 |
| SIN-8824 | Activité de recherche - thèse 4 | 8 |
| SIN-8825 | Activité de recherche - thèse 5 | 7 |
| SIN-8826 | Activité de recherche - thèse 6 | 8 |
| SIN-8827 | Activité de recherche - thèse 7 | 9 |
| SIN-8828 | Activité de recherche - thèse 8 | 12 |